

ASSOCIATION LOI 1901

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mercredi 26 Mars 2014

DECISION N°3 : PROGRAMME D'ACTIVITE 2014

Rapporteurs : Michel Bisson, Didier Dugast

2014 devrait être une année complexe tant sur le plan financier que sur la réalisation du programme d'activité. La baisse conséquente de la subvention de l'Etat sur la CPO MDE et la fragilité de notre trésorerie due à notre dépendance vis à vis du FSE nous imposent une grande prudence et une anticipation dans leur impact sur notre structure. Cette dépendance liée au FSE n'est pas à considérer comme une variable d'ajustement financière mais à notre grande capacité à développer des actions qui relèvent de l'innovation sociale.

Dans une telle situation nous devons d'une part maîtriser l'activité 2014 tout en posant dès maintenant les enjeux 2015. Nous devons nous questionner sur la teneur de notre projet dans les années à venir. Face au désengagement constant de l'Etat sur les MDE et la non prise en compte suffisante de l'augmentation de nos volumes d'accueil en Mission Locale, nous avons une année pour nous préparer et imaginer ce que seront les actions de demain et les moyens de les financer. Nous devons donc trouver des solutions nouvelles qui nous rendent moins dépendantes de l'Etat et du FSE, et c'est sur le territoire avec les collectivités territoriales et tous nos partenaires que nous devons les imaginer.

Côté MDE, le peu de lisibilité sur 2015 nous impose d'être performants sur le cahier des charges 2014. La réponse à l'appel à projet départemental que nous portons entraînant les 4 autres MDE du 77 doit nous permettre de faire face à une grande partie de la perte sur la CPO. Cet appel à projet, qui porte exclusivement sur l'essaimage sur les autres territoires de l'outil **EvoMétiers 3D**, ne sera pas renouvelé en 2015.

Mais ce financement de l'Etat se substitue à des financements dédiés qui provenaient d'un fonds de revitalisation. Le manque à gagner pour un certain nombre d'actions devra être comblé par un engagement fort de nos partenaires financiers, notamment sur la **Balle au bond, le forum des métiers, les prix de la créativité**.

Concernant les axes retenus dans la nouvelle CPO, l'anticipation des mutations économiques devient un élément essentiel entraînant dans le cadre de la GTEC **l'animation de la gouvernance territoriale, les plateformes RH, G-AccES et le club RH**.

L'axe 2 sera consacré à la poursuite du déploiement d'une ingénierie en direction des **SAP** ainsi qu'à l'amplification des **clauses d'insertion**, qui vont prendre davantage de place dans notre stratégie de développement.

L'Espace du Devenir et de la Réussite est un projet nouveau qui va unir une fois de plus les compétences de la Mission Locale et de la MDE. Ce nouvel outil d'insertion à vocation territoriale rapprochée des quartiers va, en impliquant les acteurs locaux, être mis en œuvre de manière expérimentale en 2014 sur Sénart. Cet espace « d'insertion sociale et professionnelle », nouveau service de la MDEF de Sénart, va permettre de répondre aux trois questions fondamentales qui se posent à un jeune qui veut s'insérer dans notre société à savoir « qui je suis ? », « dans quel monde je vis ? » et « comment je me projette dedans ? ». Nous allons expérimenter deux outils sur cette nouvelle opération, un financier en construisant avec les entreprises des clauses d'insertion d'un genre nouveau dans une recherche de co-financement public/privé ainsi qu'une nouvelle fonction en créant des tuteurs métiers avec les entreprises. La **Charte Emploi et Territoire** va donc prendre toute sa dimension en faisant davantage encore appel à la RSE des entreprises qui se sont engagées avec nous au bénéfice des sénartais.

Toute l'équipe de la MDEF de Sénart est à l'œuvre sur ce sujet, car les compétences de tous (ingénierie, développement et accompagnement) sont mobilisables !

Enfin le dialogue avec la Région Ile-de-France (et son implication dans nos actions) va devoir s'amplifier. La posture de l'Etat consiste clairement aujourd'hui à renvoyer un certain nombre de responsabilités aux collectivités locales et territoriales qui portent les structures MDE et Mission Locale.

Des choix politiques vont devoir être faits dans un contexte financier tendu et dans une dynamique d'élections municipales qui peuvent modifier les gouvernances territoriales. Mais en dehors de ces considérations, les publics qui sont les plus fragiles ont besoin plus que jamais d'un accompagnement efficace, durable et de qualité pour faire face aux nombreuses difficultés rencontrées dans leur recherche d'emploi de formation ou simplement dans leur quête de survie sociale.

Il est bien urgent d'agir et de ne pas perdre de temps et l'heure n'est pas venue de se désengager de cette bataille pour l'emploi et l'insertion et ce, au plus proche des citoyens sur nos territoires. Ne l'oublions pas, rappelons le à nos financeurs et soyons solidaires !

L'ASSEMBLEE GENERALE,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

Le programme d'activité 2014 de La Maison de l'Emploi et de la Formation de Sénart.

Sénart, le 26 mars 2014.

Michel Bisson

Président.

